

RCS : CHALON SUR SAONE

Code greffe : 7102

Documents comptables

REGISTRE DU COMMERCE ET DES SOCIETES

Le greffier du tribunal de commerce de CHALON SUR SAONE atteste l'exactitude des informations transmises ci-après

Nature du document : Documents comptables (B-S)

Numéro de gestion : 2011 B 00375

Numéro SIREN : 500 009 402

Nom ou dénomination : L C 6

Ce dépôt a été enregistré le 21/05/2021 sous le numéro de dépôt 2251

LC6 SASU
57 Boulevard Saint Antoine
71200 LE CREUSOT

Comptes annuels
au 31 décembre 2019

EXEMPLAIRE GREFFE

BILAN ACTIF

ACTIF		Exercice N 31/12/2019 12			Exercice N-1 31/12/2018 12	Ecart N / N-1	
		Brut	Amortissements et dépréciations (à déduire)	Net	Net	Euros	%
	Capital souscrit non appelé (I)						
ACTIF IMMOBILISÉ	Immobilisations incorporelles						
	Frais d'établissement						
	Frais de développement						
	Concessions, brevets et droits similaires	219	163	56	165	-110	-66.30
	Fonds commercial (1)						
	Autres immobilisations incorporelles						
	Avances et acomptes						
	Immobilisations corporelles						
	Terrains	22 500		22 500	22 500		
	Constructions	292 835	116 823	176 011	101 355	74 656	73.66
	Installations techniques, matériel et outillage	30 380	30 380				
	Autres immobilisations corporelles	1 637	1 056	580	965	-385	-39.87
	Immobilisations en cours						
	Avances et acomptes				8 062	-8 062	-100.00
	Immobilisations financières (2)						
	Participations mises en équivalence						
	Autres participations	250 000		250 000	250 000		
	Créances rattachées à des participations						
	Autres titres immobilisés						
	Prêts						
	Autres immobilisations financières						
Total II		597 570	148 423	449 148	383 048	66 100	17.26
ACTIF CIRCULANT	Stocks et en cours						
	Matières premières, approvisionnements						
	En-cours de production de biens						
	En-cours de production de services						
	Produits intermédiaires et finis						
	Marchandises	73 713	67 518	6 195		6 195	
	Avances et acomptes versés sur commandes						
	Créances (3)						
	Clients et comptes rattachés	56 248		56 248	56 419	-171	-0.30
	Autres créances	72 451		72 451	157 480	-85 029	-53.99
Comptes de Régularisation	Capital souscrit - appelé, non versé						
	Valeurs mobilières de placement	104 896		104 896	104 896		
	Disponibilités	648 692		648 692	705 080	-56 388	-8.00
	Charges constatées d'avance (3)						
	Total III	956 000	67 518	888 482	1 023 875	-135 393	-13.22
Frais d'émission d'emprunt à étaler (IV)							
Primes de remboursement des obligations (V)							
Ecart de conversion actif (VI)							
TOTAL GÉNÉRAL (I+II+III+IV+V+VI)		1 553 571	215 941	1 337 630	1 406 923	-69 293	-4.93

(1) Dont droit au bail
(2) Dont à moins d'un an
(3) Dont à plus d'un an

BILAN PASSIF

PASSIF		Exercice N. 31/12/2019 12	Exercice N-1 31/12/2018 12	Ecart N / N-1	
				Euros	%
CAPITAUX PROPRES	Capital (Dont versé : 966 000) Primes d'émission, de fusion, d'apport Ecart de réévaluation	966 000	966 000		
	Réserves				
	Réserve légale	11 089	10 496	593	5.65
	Réserves statutaires ou contractuelles				
	Réserves réglementées				
	Autres réserves	138 799	127 537	11 262	8.83
	Report à nouveau				
	Résultat de l'exercice (Bénéfice ou perte)	-636	11 855	-12 491	-105.36
	Subventions d'investissement Provisions réglementées				
	Total I	1 115 253	1 115 889	-636	-0.06
AUTRES FONDS PROPRES	Produit des émissions de titres participatifs Avances conditionnées				
	Total II				
PROVISIONS	Provisions pour risques Provisions pour charges				
	Total III				
DETTES (I)	Dettes financières				
	Emprunts obligataires convertibles				
	Autres emprunts obligataires				
	Emprunts auprès d'établissements de crédit				
	Concours bancaires courants	72	91	-19	-20.68
	Emprunts et dettes financières diverses	209 386	260 048	-50 662	-19.48
	Avances et acomptes reçus sur commandes en cours				
	Dettes d'exploitation				
Comptes de Régularisation	Dettes fournisseurs et comptes rattachés	5 274	19 415	-14 141	-72.83
	Dettes fiscales et sociales	7 644	11 480	-3 836	-33.41
	Dettes sur immobilisations et comptes rattachés				
	Autres dettes				
	Produits constatés d'avance (1)				
	Total IV	222 377	291 034	-68 657	-23.59
	Ecart de conversion passif (V)				
	TOTAL GÉNÉRAL (I+II+III+IV+V)	1 337 630	1 406 923	-69 293	-4.93

(1) Dettes et produits constatés d'avance à moins d'un an

222 377 291 034

COMPTE DE RESULTAT

	Exercice N 31/12/2019 12			Exercice N-1 31/12/2018 12		Ecart N / N-1 *	
	France	Exportation	Total			Euros	%
Produits d'exploitation (1)							
Ventes de marchandises							
Production vendue de biens							
Production vendue de services	122 934		122 934	128 828		-5 894	-4.57
Chiffre d'affaires NET	122 934		122 934	128 828		-5 894	-4.57
Production stockée							
Production immobilisée							
Subventions d'exploitation							
Reprises sur dépréciations, provisions (et amortissements), transferts de charges							
Autres produits				0		-0	-100.00
Total des Produits d'exploitation (I)			122 934	128 828		-5 894	-4.57
Charges d'exploitation (2)							
Achats de marchandises			73 713			73 713	
Variation de stock (marchandises)			-73 713			-73 713	
Achats de matières premières et autres approvisionnements							
Variation de stock (matières premières et autres approvisionnements)							
Autres achats et charges externes *			23 410	40 585		-17 176	-42.32
Impôts, taxes et versements assimilés			9 649	9 692		-43	-0.44
Salaires et traitements			36 000	36 000			
Charges sociales			17 739	18 433		-694	-3.77
Dotations aux amortissements et dépréciations							
Sur immobilisations : dotations aux amortissements			20 446	19 372		1 074	5.54
Sur immobilisations : dotations aux dépréciations							
Sur actif circulant : dotations aux dépréciations			67 518			67 518	
Dotations aux provisions							
Autres charges			20	14		6	41.61
Total des Charges d'exploitation (II)			174 781	124 097		50 684	40.84
1 - Résultat d'exploitation (I-II)			-51 847	4 731		-56 578	NS
Quotes-parts de Résultat sur opération faites en commun							
Bénéfice attribué ou perte transférée (III)							
Perte supportée ou bénéfice transféré (IV)							

* Proratisation de l'écart en fonction du nombre de mois

(1) Dont produits afférents à des exercices antérieurs

(2) Dont charges afférentes à des exercices antérieurs

COMPTE DE RESULTAT

	Exercice N		Exercice N-1		Ecart N / N-1 *	
	31/12/2019	12	31/12/2018	12	Euros	%
Produits financiers						
Produits financiers de participations (3)						
Produits des autres valeurs mobilières et créances de l'actif immobilisé (3)						
Autres intérêts et produits assimilés (3)		5 829		1 475	4 355	295.32
Reprises sur dépréciations et provisions, transferts de charges						
Différences positives de change						
Produits nets sur cessions de valeurs mobilières de placement						
Total V		5 829		1 475	4 355	295.32
Charges financières						
Dotations aux amortissements, dépréciations et provisions						
Intérêts et charges assimilées (4)		3 418		3 812	-393	-10.32
Différences négatives de change						
Charges nettes sur cessions de valeurs mobilières de placement						
Total VI		3 418		3 812	-393	-10.32
2. Résultat financier (V-VI)		2 411		-2 337	4 748	203.16
3. Résultat courant avant impôts (I-II+III-IV+V-VI)		-49 436		2 394	-51 830	NS
Produits exceptionnels						
Produits exceptionnels sur opérations de gestion		53 000			53 000	
Produits exceptionnels sur opérations en capital				35 000	-35 000	-100.00
Reprises sur dépréciations et provisions, transferts de charges						
Total VII		53 000		35 000	18 000	51.43
Charges exceptionnelles						
Charges exceptionnelles sur opérations de gestion		4 200			4 200	
Charges exceptionnelles sur opérations en capital				25 000	-25 000	-100.00
Dotations aux amortissements, dépréciations et provisions						
Total VIII		4 200		25 000	-20 800	-83.20
4. Résultat exceptionnel (VII-VIII)		48 800		10 000	38 800	388.00
Participation des salariés aux résultats de l'entreprise (IX)				539	-539	-100.00
Impôts sur les bénéfices (X)						
Total des produits (I+III+V+VII)		181 764		165 303	16 461	9.96
Total des charges (II+IV+VI+VIII+IX+X)		182 400		153 447	28 952	18.87
5. Bénéfice ou perte (total des produits - total des charges)		-636		11 855	-12 491	-105.36

* Proratisation de l'écart en fonction du nombre de mois

* Y compris : Redevance de crédit bail mobilier

: Redevance de crédit bail immobilier

(3) Dont produits concernant les entreprises liées

(4) Dont intérêts concernant les entreprises liées

Mission d'examen - Voir le rapport d'Expert Comptable

AUDITIS

LC6

57 Boulevard Saint Antoine

71200 LE CREUSOT

ANNEXE DU 01/01/2019 AU 31/12/2019

AUDITIS

33 Rue des Oiseaux

BP 80153

71306 MONTCEAU LES MINES

03.85.58.57.58

ANNEXE

Exercice du 01/01/2019 au 31/12/2019

Annexe au bilan avant répartition de l'exercice, dont le total est de 1 337 629.85 Euros et au compte de résultat de l'exercice présenté sous forme de liste, dont le chiffre d'affaires est de 122 934.28 Euros et dégageant un déficit de -636.02 Euros.

L'exercice a une durée de 12 mois, couvrant la période du 01/01/2019 au 31/12/2019.

Les notes et les tableaux présentés ci-après, font partie intégrante des comptes annuels.

FAITS CARACTERISTIQUES DE L'EXERCICE

L'associé a consenti un abandon de compte courant, assorti d'une clause de retour à meilleure fortune, à hauteur de 53 000 € sur l'exercice.

- REGLES ET METHODES COMPTABLES -

(PCG Art. 831-1/1)

Principes et conventions générales

Les comptes annuels de l'exercice clos ont été établis selon les normes comptables françaises issues du règlement ANC 2014-03 relatif au Plan Comptable Général homologué par arrêté ministériel du 08/09/2014, et codifié aux articles L129-12 à L123-28 et R.123 à 172 à R123-208 du Code de Commerce.

Les conventions comptables ont été appliquées dans le respect du principe de prudence et conformément aux hypothèses de base :

- continuité d'exploitation,
- permanence des méthodes comptables d'un exercice à l'autre,
- indépendance des exercices,

et conformément aux règles générales d'établissement et de présentation des comptes annuels.

La méthode de base retenue pour l'évaluation des éléments inscrits en comptabilité est la méthode des coûts historiques.

Permanence des méthodes

Les méthodes d'évaluation retenues pour cet exercice n'ont pas été modifiées par rapport à l'exercice précédent.

ANNEXE

Exercice du 01/01/2019 au 31/12/2019

- COMPLEMENT D'INFORMATIONS RELATIF AU BILAN -

Etat des immobilisations

	Valeur brute début d'exercice	Augmentations	
		Réévaluations	Acquisitions
Autres postes d'immobilisations incorporelles	219		
TOTAL			
Terrains	22 500		
Constructions sur sol propre	127 500		
Installations générales agencements aménagements des constructions	70 727		94 608
Installations techniques, Matériel et outillage industriel	30 380		
Matériel de bureau et informatique, Mobilier	1 637		
Avances et acomptes	8 062		
TOTAL	260 806		94 608
Autres participations	250 000		
TOTAL	250 000		
TOTAL GENERAL	511 025		94 608

	Diminutions		Valeur brute en fin d'exercice	Réévaluation Valeur d'origine fin exercice
	Poste à Poste	Cessions		
Autres immobilisations incorporelles			219	219
TOTAL				
Terrains			22 500	22 500
Constructions sur sol propre			127 500	127 500
Installations générales agencements aménagements constr.			165 335	165 335
Installations techniques, Matériel et outillage industriel			30 380	30 380
Matériel de bureau et informatique, Mobilier			1 637	1 637
Avances et acomptes		8 062		
TOTAL		8 062	347 351	347 351
Autres participations			250 000	250 000
TOTAL			250 000	250 000
TOTAL GENERAL		8 062	597 570	597 570

Etat des amortissements

Situations et mouvements de l'exercice	Montant début d'exercice	Dotations de l'exercice	Diminutions Reprises	Montant fin d'exercice
Autres immobilisations incorporelles	54	110		163
TOTAL				
Constructions sur sol propre	45 103	5 738		50 841
Installations générales agencements aménagements constr.	51 769	14 214		65 983
Installations techniques, Matériel et outillage industriel	30 380			30 380
Matériel de bureau et informatique, Mobilier	671	385		1 056
TOTAL	127 923	20 336		148 259
TOTAL GENERAL	127 977	20 446		148 423

ANNEXE

Exercice du 01/01/2019 au 31/12/2019

Ventilation des dotations de l'exercice	Amortissements linéaires	Amortissements dégressifs	Amortissements exceptionnels	Amortissements dérogatoires	
				Dotations	Reprises
Autres immob.incorporelles TOTAL	110				
Constructions sur sol propre	5 738				
Instal.générales agenc.aménag.constr.	14 214				
Matériel de bureau informatique mobilier	385				
TOTAL	20 336				
TOTAL GENERAL	20 446				

Etat des provisions

Provisions pour dépréciation	Montant début d'exercice	Augmentations Dotations	Diminutions Montants utilisés	Diminutions Montants non utilisés	Montant fin d'exercice
Sur stocks et en cours		67 518			67 518
TOTAL		67 518			67 518
TOTAL GENERAL		67 518			67 518
Dont dotations et reprises d'exploitation		67 518			

Etat des échéances des créances et des dettes

Etat des créances	Montant brut	A 1 an au plus	A plus d'1 an
Autres créances clients	56 248	56 248	
Taxe sur la valeur ajoutée	10 560	10 560	
Groupe et associés	57 540	57 540	
Débiteurs divers	4 351	4 351	
TOTAL	128 699	128 699	

Etat des dettes	Montant brut	A 1 an au plus	De 1 à 5 ans	A plus de 5 ans
Emprunts et dettes ets crédit à 1 an maximum à l'origine	72	72		
Fournisseurs et comptes rattachés	5 274	5 274		
Personnel et comptes rattachés	1 962	1 962		
Sécurité sociale et autres organismes sociaux	3 217	3 217		
Taxe sur la valeur ajoutée	1 890	1 890		
Autres impôts taxes et assimilés	576	576		
Groupe et associés	209 386	209 386		
TOTAL	222 377	222 377		
Montant emprunts et dettes contractés aup.ass.pers.phys.	205 968			

Composition du capital social

(PCG Art. 831-3 et 832-13)

Différentes catégories de titres	Valeurs nominales en euros	Nombre de titres			
		Au début	Créés	Remboursés	En fin
ACTIONS	100.0000	9 660			9 660

Evaluation des immobilisations corporelles

La valeur brute des éléments corporels de l'actif immobilisé correspond à la valeur d'entrée des biens dans le patrimoine compte tenu des frais nécessaires à la mise en état d'utilisation de ces biens.

ANNEXE

Exercice du 01/01/2019 au 31/12/2019

Evaluation des amortissements

Les méthodes et les durées d'amortissement retenues ont été les suivantes :

Catégorie	Mode	Durée
Constructions	Linéaire	10 à 40 ans
Agencements et aménagements	Linéaire	7 à 15 ans
Matériel industriel	Linéaire	3 ans
Matériel bureau	Linéaire	3 ans
Logiciel	Linéaire	2 ans

Titres immobilisés

(PCG Art. 831-2/20 et 832-7)

Les titres de participation, ainsi que les autres titres immobilisés, ont été évalués au prix pour lequel ils ont été acquis.

Evaluation des matières et marchandises

(PCG Art. 831-2)

Les matières et marchandises ont été évaluées à leur coût d'acquisition selon la méthode du dernier prix d'achat connu.

Dépréciation des stocks

(PCG 831-2/3.2 et 831-2/6)

Les stocks et en cours ont, le cas échéant, été dépréciés par voie de provision pour tenir compte de leur valeur actuelle à la date de clôture de l'exercice.

Evaluation des créances et des dettes

Les créances et dettes ont été évaluées pour leur valeur nominale.

Dépréciation des créances

(PCG Art.831-2/3)

Les créances ont, le cas échéant, été dépréciées par voie de provision pour tenir compte des difficultés de recouvrement auxquelles elles étaient susceptibles de donner lieu.

Produits à recevoir

Montant des produits à recevoir inclus dans les postes suivants du bilan	Montant
Créances clients et comptes rattachés	11 341
Autres créances	4 351
Total	15 692

ANNEXE

Exercice du 01/01/2019 au 31/12/2019

Charges à payer

Montant des charges à payer incluses dans les postes suivants du bilan	Montant
Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit	72
Emprunts et dettes financières diverses	3 418
Dettes fournisseurs et comptes rattachés	5 274
Dettes fiscales et sociales	198
Total	8 963

Eléments relevant de plusieurs postes au bilan

(Code du Commerce Art. R 123-181)

Postes du bilan	Montant concernant les entreprises		Montant des dettes ou créances représentées par un effet de commerce
	liées	avec lesquelles la société a un lien de participation	
Autres créances	56 555		

- COMPLEMENT D'INFORMATIONS RELATIF AU COMPTE DE RESULTAT -

Effectif moyen

(PCG Art. 831-3)

	Personnel salarié
Cadres	1
Total	1

Charges et produits financiers concernant les entreprises liées

(PCG Art. 831-2 et Art. 832-13)

	Charges financières	Produits financiers
Total	3 418	5 829
Dont entreprises liées		985

ANNEXE

Exercice du 01/01/2019 au 31/12/2019

- ENGAGEMENTS FINANCIERS ET AUTRES INFORMATIONS -

Dettes garanties par des sûretés réelles

(PCG Art. 531-2/9)

(Code du Commerce Art. L 233-15; PCG Art. 832-6, 833-6 et 841-6)

Page : 11

[illegible]

LC6

Société par Actions Simplifiée Unipersonnelle

57 Boulevard Saint Antoine

71200 LE CREUSOT

Rapport du Commissaire aux Comptes sur les comptes annuels

Exercice clos le 31 décembre 2019

LC6

Société par Actions Simplifiée Unipersonnelle

57 Boulevard Saint Antoine

71200 LE CREUSOT

Rapport du Commissaire aux Comptes sur les comptes annuels

Exercice clos le 31 décembre 2019

A l'associé unique de la société LC6,

OPINION

En exécution de la mission qui m'a été confiée par votre assemblée générale, j'ai effectué l'audit des comptes annuels de la société LC6 relatifs à l'exercice clos le 31 décembre 2019, tels qu'ils sont joints au présent rapport.

Ces comptes ont été arrêtés par le Président le 4 mai 2020 sur la base des éléments disponibles à cette date dans un contexte évolutif de crise sanitaire liée au Covid-19.

Je certifie que les comptes annuels sont, au regard des règles et principes comptables français, réguliers et sincères et donnent une image fidèle du résultat des opérations de l'exercice écoulé ainsi que de la situation financière et du patrimoine de la société à la fin de cet exercice.

FONDEMENT DE L'OPINION

Référentiel d'audit

J'ai effectué mon audit selon les normes d'exercice professionnel applicables en France. J'estime que les éléments que j'ai collectés sont suffisants et appropriés pour fonder mon opinion.

Les responsabilités qui m'incombent en vertu de ces normes sont indiquées dans la partie « Responsabilités du commissaire aux comptes relatives à l'audit des comptes annuels » du présent rapport.



Indépendance

J'ai réalisé ma mission d'audit dans le respect des règles d'indépendance qui me sont applicables, sur la période du 1^{er} janvier 2019 à la date d'émission de mon rapport, et notamment je n'ai pas fourni de services interdits par le Code de déontologie de la profession de commissaire aux comptes.

JUSTIFICATION DES APPRECIATIONS

En application des dispositions des articles L.823-9 et R.823-7 du Code de commerce relatives à la justification de mes appréciations, je porte à votre connaissance les appréciations suivantes qui, selon mon jugement professionnel, ont été les plus importantes pour l'audit des comptes annuels de l'exercice.

Les appréciations ainsi portées s'inscrivent dans le contexte de l'audit des comptes annuels pris dans leur ensemble, arrêtés dans les conditions rappelées précédemment, et de la formation de mon opinion exprimée ci-avant. Je n'exprime pas d'opinion sur des éléments de ces comptes annuels pris isolément.

- La note page 17 de l'annexe expose les règles et méthodes comptables relatives aux titres de participation.

Dans le cadre de mon appréciation des principes comptables suivis par votre société, j'ai examiné les modalités d'évaluation des titres de participation et je me suis assuré que la note de l'annexe fournit une information appropriée.

VERIFICATIONS SPECIFIQUES

J'ai également procédé, conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, aux vérifications spécifiques prévues par les textes légaux et réglementaires.

Je n'ai pas d'observation à formuler sur la sincérité et la concordance avec les comptes annuels des informations données dans le rapport de gestion du Président et dans les autres documents sur la situation financière et les comptes annuels adressés à l'associé unique.

En application de la loi, je vous signale que les informations relatives aux délais de paiement prévues à l'article D.441-4 du Code de commerce, puis en application de l'article L.441-6 dudit Code de commerce, ne sont pas mentionnées dans le rapport de gestion. En conséquence, je ne peux attester de leur sincérité et de leur concordance avec les comptes annuels.

S'agissant des événements survenus et des éléments connus postérieurement à la date d'arrêt des comptes relatifs aux effets de la crise liée au Covid-19, la direction nous a indiqué qu'ils feront l'objet d'une communication à l'assemblée générale appelée à statuer sur les comptes.



RESPONSABILITES DE LA DIRECTION ET DES PERSONNES CONSTITUANT LE GOUVERNEMENT D'ENTREPRISE RELATIVES AUX COMPTES ANNUELS

Il appartient à la direction d'établir des comptes annuels présentant une image fidèle conformément aux règles et principes comptables français ainsi que de mettre en place le contrôle interne qu'elle estime nécessaire à l'établissement de comptes annuels ne comportant pas d'anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs.

Lors de l'établissement des comptes annuels, il incombe à la direction d'évaluer la capacité de la société à poursuivre son exploitation, de présenter dans ces comptes, le cas échéant, les informations nécessaires relatives à la continuité d'exploitation et d'appliquer la convention comptable de continuité d'exploitation, sauf s'il est prévu de liquider la société ou de cesser son activité.

Les comptes annuels ont été arrêtés par le Président.

RESPONSABILITES DU COMMISSAIRE AUX COMPTES RELATIVES A L'AUDIT DES COMPTES ANNUELS

Il m'appartient d'établir un rapport sur les comptes annuels. Mon objectif est d'obtenir l'assurance raisonnable que les comptes annuels pris dans leur ensemble ne comportent pas d'anomalies significatives. L'assurance raisonnable correspond à un niveau élevé d'assurance, sans toutefois garantir qu'un audit réalisé conformément aux normes d'exercice professionnel permet de systématiquement détecter toute anomalie significative. Les anomalies peuvent provenir de fraudes ou résulter d'erreurs et sont considérées comme significatives lorsque l'on peut raisonnablement s'attendre à ce qu'elles puissent, prises individuellement ou en cumulé, influencer les décisions économiques que les utilisateurs des comptes prennent en se fondant sur ceux-ci.

Comme précisé par l'article L.823-10-1 du Code de commerce, ma mission de certification des comptes ne consiste pas à garantir la viabilité ou la qualité de la gestion de votre société.

Dans le cadre d'un audit réalisé conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, le commissaire aux comptes exerce son jugement professionnel tout au long de cet audit. En outre :

- il identifie et évalue les risques que les comptes annuels comportent des anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs, définit et met en œuvre des procédures d'audit face à ces risques, et recueille des éléments qu'il estime suffisants et appropriés pour fonder son opinion. Le risque de non-détection d'une anomalie significative provenant d'une fraude est plus élevé que celui d'une anomalie significative résultant d'une erreur, car la fraude peut impliquer la collusion, la falsification, les omissions volontaires, les fausses déclarations ou le contournement du contrôle interne ;
- il prend connaissance du contrôle interne pertinent pour l'audit afin de définir des procédures d'audit appropriées en la circonstance, et non dans le but d'exprimer une opinion sur l'efficacité du contrôle interne ;
- il apprécie le caractère approprié des méthodes comptables retenues et le caractère raisonnable des estimations comptables faites par la direction, ainsi que les informations les concernant fournies dans les comptes annuels ;



- il apprécie le caractère approprié de l'application par la direction de la convention comptable de continuité d'exploitation et, selon les éléments collectés, l'existence ou non d'une incertitude significative liée à des événements ou à des circonstances susceptibles de mettre en cause la capacité de la société à poursuivre son exploitation. Cette appréciation s'appuie sur les éléments collectés jusqu'à la date de son rapport, étant toutefois rappelé que des circonstances ou événements ultérieurs pourraient mettre en cause la continuité d'exploitation. S'il conclut à l'existence d'une incertitude significative, il attire l'attention des lecteurs de son rapport sur les informations fournies dans les comptes annuels au sujet de cette incertitude ou, si ces informations ne sont pas fournies ou ne sont pas pertinentes, il formule une certification avec réserve ou un refus de certifier ;
- il apprécie la présentation d'ensemble des comptes annuels et évalue si les comptes annuels reflètent les opérations et événements sous-jacents de manière à en donner une image fidèle.

Dijon, le 19 mai 2020

Le Commissaire aux Comptes

Jean-Noël PAROT

BILAN ACTIF

ACTIF		Exercice N 31/12/2019 12			Exercice N-1 31/12/2018 12	Ecart N / N-1	
		Brut	Amortissements et dépréciations (à déduire)	Net	Net	Euros	%
ACTIF IMMOBILISÉ	Capital souscrit non appelé (I)						
	Immobilisations incorporelles						
	Frais d'établissement						
	Frais de développement						
	Concessions, brevets et droits similaires	219	163	56	165	-110	-66.30
	Fonds commercial (1)						
	Autres immobilisations incorporelles						
	Avances et acomptes						
	Immobilisations corporelles						
	Terrains	22 500		22 500	22 500		
	Constructions	292 835	116 823	176 011	101 355	74 656	73.66
	Installations techniques, matériel et outillage	30 380	30 380				
	Autres immobilisations corporelles	1 637	1 056	580	965	-385	-39.87
	Immobilisations en cours						
	Avances et acomptes				8 062	-8 062	-100.00
	Immobilisations financières (2)						
	Participations mises en équivalence						
	Autres participations	250 000		250 000	250 000		
	Créances rattachées à des participations						
	Autres titres immobilisés						
	Prêts						
	Autres immobilisations financières						
	Total II	597 570	148 423	449 148	383 048	66 100	17.26
ACTIF CIRCULANT	Stocks et en cours						
	Matières premières, approvisionnements						
	En-cours de production de biens						
	En-cours de production de services						
	Produits intermédiaires et finis						
	Marchandises	73 713	67 518	6 195		6 195	
	Avances et acomptes versés sur commandes						
	Créances (3)						
	Clients et comptes rattachés	56 248		56 248	56 419	-171	-0.30
	Autres créances	72 451		72 451	157 480	-85 029	-53.99
Comptes de Régularisation	Capital souscrit - appelé, non versé						
	Valeurs mobilières de placement	104 896		104 896	104 896		
	Disponibilités	648 692		648 692	705 080	-56 388	-8.00
	Charges constatées d'avance (3)						
	Total III	956 000	67 518	888 482	1 023 875	-135 393	-13.22
	Frais d'émission d'emprunt à étaler (IV)						
	Primes de remboursement des obligations (V)						
	Ecarts de conversion actif (VI)						
TOTAL GÉNÉRAL (I+II+III+IV+V+VI)		1 553 571	215 941	1 337 630	1 406 923	-69 293	-4.93

(1) Dont droit au bail
(2) Dont à moins d'un an
(3) Dont à plus d'un an

BILAN PASSIF

PASSIF		Exercice N 31/12/2019 12	Exercice N-1 31/12/2018 12	Ecart N / N-1	
				Euros	%
CAPITAUX PROPRES	Capital (Dont versé : 966 000) Primes d'émission, de fusion, d'apport Ecart de réévaluation	966 000	966 000		
	Réserves				
	Réserve légale	11 089	10 496	593	5.65
	Réserves statutaires ou contractuelles				
	Réserves réglementées				
	Autres réserves	138 799	127 537	11 262	8.83
	Report à nouveau				
	Résultat de l'exercice (Bénéfice ou perte)	-636	11 855	-12 491	-105.36
	Subventions d'investissement Provisions réglementées				
	Total I	1 115 253	1 115 889	-636	-0.06
AUTRES FONDS PROPRES	Produit des émissions de titres participatifs Avances conditionnées				
	Total II				
PROVISIONS	Provisions pour risques Provisions pour charges				
	Total III				
DETTES (1)	Dettes financières				
	Emprunts obligataires convertibles				
	Autres emprunts obligataires				
	Emprunts auprès d'établissements de crédit				
	Concours bancaires courants	72	91	-19	-20.68
	Emprunts et dettes financières diverses	209 386	260 048	-50 662	-19.48
	Avances et acomptes reçus sur commandes en cours				
	Dettes d'exploitation				
	Dettes fournisseurs et comptes rattachés	5 274	19 415	-14 141	-72.83
	Dettes fiscales et sociales	7 644	11 480	-3 836	-33.41
Comptes de Régularisation	Dettes sur immobilisations et comptes rattachés Autres dettes				
	Produits constatés d'avance (1)				
	Total IV	222 377	291 034	-68 657	-23.59
	Ecart de conversion passif (V)				
TOTAL GÉNÉRAL (I+II+III+IV+V)		1 337 630	1 406 923	-69 293	-4.93

(1) Dettes et produits constatés d'avance à moins d'un an 222 377 291 034

COMPTE DE RESULTAT

	Exercice N 31/12/2019 12			Exercice N-1 31/12/2018 12	Ecart N / N-1 *	
	France	Exportation	Total		Euros	%
Produits d'exploitation (1)						
Ventes de marchandises						
Production vendue de biens						
Production vendue de services	122 934		122 934	128 828	-5 894	-4.57
Chiffre d'affaires NET	122 934		122 934	128 828	-5 894	-4.57
Production stockée						
Production immobilisée						
Subventions d'exploitation						
Reprises sur dépréciations, provisions (et amortissements), transferts de charges				0	-0	-100.00
Autres produits						
Total des Produits d'exploitation (I)			122 934	128 828	-5 894	-4.57
Charges d'exploitation (2)						
Achats de marchandises			73 713		73 713	
Variation de stock (marchandises)			-73 713		-73 713	
Achats de matières premières et autres approvisionnements						
Variation de stock (matières premières et autres approvisionnements)						
Autres achats et charges externes *			23 410	40 585	-17 176	-42.32
Impôts, taxes et versements assimilés			9 649	9 692	-43	-0.44
Salaires et traitements			36 000	36 000		
Charges sociales			17 739	18 433	-694	-3.77
Dotations aux amortissements et dépréciations						
Sur immobilisations : dotations aux amortissements			20 446	19 372	1 074	5.54
Sur immobilisations : dotations aux dépréciations						
Sur actif circulant : dotations aux dépréciations			67 518		67 518	
Dotations aux provisions						
Autres charges			20	14	6	41.61
Total des Charges d'exploitation (II)			174 781	124 097	50 684	40.84
1 - Résultat d'exploitation (I-II)			-51 847	4 731	-56 578	NS
Quotes-parts de Résultat sur opération faites en commun						
Bénéfice attribué ou perte transférée (III)						
Perte supportée ou bénéfice transféré (IV)						

* Proratisation de l'écart en fonction du nombre de mois

(1) Dont produits afférents à des exercices antérieurs
(2) Dont charges afférentes à des exercices antérieurs

COMPTE DE RESULTAT

	Exercice N	Exercice N-1	Ecart N / N-1	
	31/12/2019	12 31/12/2018	Euros	%
Produits financiers				
Produits financiers de participations (3)				
Produits des autres valeurs mobilières et créances de l'actif immobilisé (3)				
Autres intérêts et produits assimilés (3)	5 829	1 475	4 355	295.32
Reprises sur dépréciations et provisions, transferts de charges				
Différences positives de change				
Produits nets sur cessions de valeurs mobilières de placement				
Total V	5 829	1 475	4 355	295.32
Charges financières				
Dotations aux amortissements, dépréciations et provisions				
Intérêts et charges assimilées (4)	3 418	3 812	-393	-10.32
Différences négatives de change				
Charges nettes sur cessions de valeurs mobilières de placement				
Total VI	3 418	3 812	-393	-10.32
2. Résultat financier (V-VI)	2 411	-2 337	4 748	203.16
3. Résultat courant avant impôts (I-II+III-IV+V-VI)	-49 436	2 394	-51 830	NS
Produits exceptionnels				
Produits exceptionnels sur opérations de gestion	53 000		53 000	
Produits exceptionnels sur opérations en capital		35 000	-35 000	-100.00
Reprises sur dépréciations et provisions, transferts de charges				
Total VII	53 000	35 000	18 000	51.43
Charges exceptionnelles				
Charges exceptionnelles sur opérations de gestion	4 200		4 200	
Charges exceptionnelles sur opérations en capital		25 000	-25 000	-100.00
Dotations aux amortissements, dépréciations et provisions				
Total VIII	4 200	25 000	-20 800	-83.20
4. Résultat exceptionnel (VII-VIII)	48 800	10 000	38 800	388.00
Participation des salariés aux résultats de l'entreprise (IX)				
Impôts sur les bénéfices (X)		539	-539	-100.00
Total des produits (I+III+V+VII)	181 764	165 303	16 461	9.96
Total des charges (II+IV+VI+VIII+IX+X)	182 400	153 447	28 952	18.87
5. Bénéfice ou perte (total des produits - total des charges)	-636	11 855	-12 491	-105.36

* Proratisation de l'écart en fonction du nombre de mois

* Y compris : Redevance de crédit bail mobilier
: Redevance de crédit bail immobilier

(3) Dont produits concernant les entreprises liées

(4) Dont intérêts concernant les entreprises liées

Mission d'examen - Voir le rapport d'Expert Comptable

AUDITIS

LC6

57 Boulevard Saint Antoine

71200 LE CREUSOT

ANNEXE DU 01/01/2019 AU 31/12/2019

AUDITIS

33 Rue des Oiseaux

BP 80153

71306 MONTCEAU LES MINES

03.85.58.57.58

ANNEXE

Exercice du 01/01/2019 au 31/12/2019

Annexe au bilan avant répartition de l'exercice, dont le total est de 1 337 629.85 Euros et au compte de résultat de l'exercice présenté sous forme de liste, dont le chiffre d'affaires est de 122 934.28 Euros et dégageant un déficit de -636.02 Euros.

L'exercice a une durée de 12 mois, couvrant la période du 01/01/2019 au 31/12/2019.

Les notes et les tableaux présentés ci-après, font partie intégrante des comptes annuels.

FAITS CARACTERISTIQUES DE L'EXERCICE

L'associé a consenti un abandon de compte courant, assorti d'une clause de retour à meilleure fortune, à hauteur de 53 000 € sur l'exercice.

EVENEMENTS SIGNIFICATIFS POSTERIEURS A LA CLOTURE

Information relative aux traitements comptables induits par l'épidémie de Coronavirus

Conformément aux dispositions de l'article L 833-2 du Plan Comptable Général, les comptes annuels de l'entité au 31/12/2019 ont été arrêtés sans aucun ajustement lié à l'épidémie du Coronavirus.

les éléments suivants reflètent uniquement les conditions qui existaient à la date de clôture, sans tenir compte de l'évolution ultérieure de la situation :

- la valeur comptable des actifs et des passifs
- la dépréciation des créances clients
- la dépréciation des immobilisations corporelles et incorporelles
- la dépréciation des stocks
- le chiffre d'affaires

" La crise sanitaire liée au Covid-19 et la promulgation de l'état d'urgence sanitaire par la loi n° 2020-290 du 23 mars 2020 constituent un événement postérieur au 31 décembre 2019 qui n'a pas donné lieu à un ajustement des comptes annuels clos au 31 décembre 2019, c'est-à-dire que les actifs et passifs, les charges et produits mentionnés respectivement au bilan et au compte de résultat au 31 décembre 2019 sont comptabilisés et évalués sans tenir compte de cet événement et de ses conséquences ".

- REGLES ET METHODES COMPTABLES -

(PCG Art. 831-1/i)

ANNEXE

Exercice du 01/01/2019 au 31/12/2019

Principes et conventions générales

Les comptes annuels de l'exercice clos ont été établis selon les normes comptables françaises issues du règlement ANC 2014-03 relatif au Plan Comptable Général homologué par arrêté ministériel du 08/09/2014, et codifié aux articles L129-12 à L123-28 et R.123 à 172 à R123-208 du Code de Commerce.

Les conventions comptables ont été appliquées dans le respect du principe de prudence et conformément aux hypothèses de base :

- continuité d'exploitation,
- permanence des méthodes comptables d'un exercice à l'autre,
- indépendance des exercices,

et conformément aux règles générales d'établissement et de présentation des comptes annuels.

La méthode de base retenue pour l'évaluation des éléments inscrits en comptabilité est la méthode des coûts historiques.

Permanence des méthodes

Les méthodes d'évaluation retenues pour cet exercice n'ont pas été modifiées par rapport à l'exercice précédent.

- COMPLEMENT D'INFORMATIONS RELATIF AU BILAN -

ANNEXE

Exercice du 01/01/2019 au 31/12/2019

Etat des immobilisations

	Valeur brute début d'exercice	Augmentations	
		Réévaluations	Acquisitions
Autres postes d'immobilisations incorporelles	219		
TOTAL	219		
Terrains	22 500		
Constructions sur sol propre	127 500		
Installations générales agencements aménagements des constructions	70 727		94 608
Installations techniques, Matériel et outillage industriel	30 380		
Matériel de bureau et informatique, Mobilier	1 637		
Avances et acomptes	8 062		
TOTAL	260 806		94 608
Autres participations	250 000		
TOTAL	250 000		
TOTAL GENERAL	511 025		94 608

	Diminutions		Valeur brute en fin d'exercice	Réévaluation Valeur d'origine fin exercice
	Poste à Poste	Cessions		
Autres immobilisations incorporelles			219	219
TOTAL			219	219
Terrains			22 500	22 500
Constructions sur sol propre			127 500	127 500
Installations générales agencements aménagements constr.			165 335	165 335
Installations techniques, Matériel et outillage industriel			30 380	30 380
Matériel de bureau et informatique, Mobilier			1 637	1 637
Avances et acomptes		8 062		
TOTAL		8 062	347 351	347 351
Autres participations			250 000	250 000
TOTAL			250 000	250 000
TOTAL GENERAL		8 062	597 570	597 570

Etat des amortissements

Situations et mouvements de l'exercice	Montant début d'exercice	Dotations de l'exercice	Diminutions Reprises	Montant fin d'exercice
Autres immobilisations incorporelles	54	110		163
TOTAL	54	110		163
Constructions sur sol propre	45 103	5 738		50 841
Installations générales agencements aménagements constr.	51 769	14 214		65 983
Installations techniques, Matériel et outillage industriel	30 380			30 380
Matériel de bureau et informatique, Mobilier	671	385		1 056
TOTAL	127 923	20 336		148 259
TOTAL GENERAL	127 977	20 446		148 423

ANNEXE

Exercice du 01/01/2019 au 31/12/2019

Ventilation des dotations de l'exercice	Amortissements linéaires	Amortissements dégressifs	Amortissements exceptionnels	Amortissements dérogatoires	
				Dotations	Reprises
Autres immob.incorporelles TOTAL	110				
Constructions sur sol propre	5 738				
Instal.générales agenc.aménag.constr.	14 214				
Matériel de bureau informatique mobilier	385				
TOTAL	20 336				
TOTAL GENERAL	20 446				

Etat des provisions

Provisions pour dépréciation	Montant début d'exercice	Augmentations Dotations	Diminutions Montants utilisés	Diminutions Montants non utilisés	Montant fin d'exercice
Sur stocks et en cours		67 518			67 518
TOTAL		67 518			67 518
TOTAL GENERAL		67 518			67 518
Dont dotations et reprises d'exploitation		67 518			

Etat des échéances des créances et des dettes

Etat des créances	Montant brut	A 1 an au plus	A plus d'1 an
Autres créances clients	56 248	56 248	
Taxe sur la valeur ajoutée	10 560	10 560	
Groupe et associés	57 540	57 540	
Débiteurs divers	4 351	4 351	
TOTAL	128 699	128 699	

Etat des dettes	Montant brut	A 1 an au plus	De 1 à 5 ans	A plus de 5 ans
Emprunts et dettes ets crédit à 1 an maximum à l'origine	72	72		
Fournisseurs et comptes rattachés	5 274	5 274		
Personnel et comptes rattachés	1 962	1 962		
Sécurité sociale et autres organismes sociaux	3 217	3 217		
Taxe sur la valeur ajoutée	1 890	1 890		
Autres impôts taxes et assimilés	576	576		
Groupe et associés	209 386	209 386		
TOTAL	222 377	222 377		
Montant emprunts et dettes contractés aup.ass.pers.phys.	205 968			

Composition du capital social

(PCG Art. 831-3 et 832-13)

Différentes catégories de titres	Valeurs nominales en euros	Nombre de titres			
		Au début	Créés	Remboursés	En fin
ACTIONS	100.0000	9 660			9 660

Evaluation des immobilisations corporelles

La valeur brute des éléments corporels de l'actif immobilisé correspond à la valeur d'entrée des biens dans le patrimoine compte tenu des frais nécessaires à la mise en état d'utilisation de ces biens.

ANNEXE

Exercice du 01/01/2019 au 31/12/2019

Evaluation des amortissements

Les méthodes et les durées d'amortissement retenues ont été les suivantes :

Catégorie	Mode	Durée
Constructions	Linéaire	10 à 40 ans
Agencements et aménagements	Linéaire	7 à 15 ans
Matériel industriel	Linéaire	3 ans
Matériel bureau	Linéaire	3 ans
Logiciel	Linéaire	2 ans

Titres immobilisés

(PCG Art. 831-2/20 et 832-7)

Les titres de participation, ainsi que les autres titres immobilisés, ont été évalués au prix pour lequel ils ont été acquis.

Evaluation des matières et marchandises

(PCG Art. 831-2)

Les matières et marchandises ont été évaluées à leur coût d'acquisition selon la méthode du dernier prix d'achat connu.

Dépréciation des stocks

(PCG 831-2/3.2 et 831-2/6)

Les stocks et en cours ont, le cas échéant, été dépréciés par voie de provision pour tenir compte de leur valeur actuelle à la date de clôture de l'exercice.

Evaluation des créances et des dettes

Les créances et dettes ont été évaluées pour leur valeur nominale.

Dépréciation des créances

(PCG Art.831-2/3)

Les créances ont, le cas échéant, été dépréciées par voie de provision pour tenir compte des difficultés de recouvrement auxquelles elles étaient susceptibles de donner lieu.

Produits à recevoir

Montant des produits à recevoir inclus dans les postes suivants du bilan	Montant
Créances clients et comptes rattachés	11 341
Autres créances	4 351
Total	15 692

ANNEXE

Exercice du 01/01/2019 au 31/12/2019

Charges à payer

Montant des charges à payer incluses dans les postes suivants du bilan	Montant
Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit	72
Emprunts et dettes financières diverses	3 418
Dettes fournisseurs et comptes rattachés	5 274
Dettes fiscales et sociales	198
Total	8 963

Eléments relevant de plusieurs postes au bilan

(Code du Commerce Art. R 123-181)

Postes du bilan	Montant concernant les entreprises		Montant des dettes ou créances représentées par un effet de commerce
	liées	avec lesquelles la société a un lien de participation	
Autres créances	56 555		

- COMPLEMENT D'INFORMATIONS RELATIF AU COMPTE DE RESULTAT -

Effectif moyen

(PCG Art. 831-3)

	Personnel salarié
Cadres	1
Total	1

Charges et produits financiers concernant les entreprises liées

(PCG Art. 831-2 et Art. 832-13)

	Charges financières	Produits financiers
Total	3 418	5 829
Dont entreprises liées		985

ANNEXE

Exercice du 01/01/2019 au 31/12/2019

- ENGAGEMENTS FINANCIERS ET AUTRES INFORMATIONS -

Dettes garanties par des sûretés réelles

(PCG Art. 531-2/9)

(Code du Commerce Art. L 233-15; PCG Art. 832-6, 833-6 et 841-6)

Page : 20

[illegible]

L C 6
Société par actions simplifiée au capital de 966 000 euros
Siège social : 57 Boulevard Saint Antoine - 71200 LE CREUSOT
RCS CHALON SUR SAONE 500 009 402

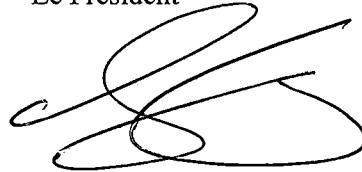
DÉCISIONS DE L'ASSOCIÉ UNIQUE DU 25 MAI 2020

DÉCISION D'AFFECTATION DU RÉSULTAT
DE L'EXERCICE CLOS LE 31 DECEMBRE 2019

L'associé unique décide d'affecter la perte de l'exercice clos le 31 décembre 2019 s'élevant à - 636 euros au débit du compte "autres réserves".

Conformément à la loi, l'associé unique constate qu'aucun dividende n'a été distribué au titre des trois exercices précédents.

Certifié conforme
Le Président

A handwritten signature in black ink, consisting of several loops and a long horizontal stroke, positioned below the text 'Le Président'.



FIDACT

Société Inter-Barreaux d'Avocats
www.fidact-avocat.fr

Cabinet de Chalon-sur-Saône

Alain BALLET

✉ : mb@avocatsel.com

Arnaud MASUÉ

✉ : mb@avocatsel.com

Cabinet de Tournus

Thierry CLAIRE

✉ : tclaire@fidact-avocat.fr

Anne DESORMEAUX

✉ : adesormeaux@fidact-avocat.fr

Droit fiscal

Droit des Sociétés

Fusion acquisition

Vente de fonds de commerce

Transmission d'Entreprise

Droit des affaires et de la concurrence

Entreprises en difficulté

Droit bancaire

Droit social

Droit commercial

Droit de la famille

Contentieux commercial

**TRIBUNAL DE COMMERCE
GREFFE**

4 Rue Emiland Menand

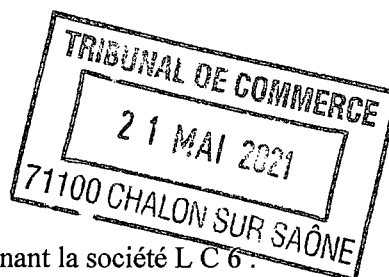
71100 – CHALON SUR SAONE

Le 20 mai 2021

N/Réf. : 11.00962/AB/CV

Affaire : LC6 (SASU)

Dépôt des comptes annuels



Mesdames,

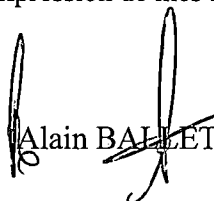
Je vous adresse ci-joint concernant la société L C 6 :

- 1 exemplaire du bilan au 31 décembre 2020,
- 1 exemplaire du rapport général du commissaire aux comptes,
- 1 exemplaire de la proposition d'affectation du résultat soumise à l'Assemblée et la résolution d'affectation votée,
- 1 chèque de 47,90 Euros libellé à votre ordre.

Je vous remercie de bien vouloir m'adresser votre certificat de dépôt à **71100 CHALON SUR SAONE – 6, rue de la Trémouille.**

Dans l'attente,

Veuillez agréer, Mesdames, l'expression de mes sentiments distingués.


Alain BALLET

6 rue de la Trémouille
71100 CHALON SUR SAONE
Tél. 03 85 46 92 70 – Fax. 03 85 46 92 71

13 rue des Tonneliers – BP 48
71700 TOURNUS
Tél. 03 85 51 75 08 – Fax. 03 85 51 28 13